Association CORDISTES EN COLÈRE, CORDISTES SOLIDAIRES Bilan des activités 2022

Fin 2022, l'association boucle sa quatrième année d'existence. Voici en bref, la plupart des activités menées au cours de cette année 2022

Axe1 : Le soutien aux accidentés du travail, et à leur entourage

- Virée dans les catacombes et pose d'une plaque en hommage aux collègues cordistes morts au travail (14 janvier).
- Diffusion de la fiche sécurité concernant les cartouches P2.
- Participation au salon Santé et Sécurité au Travail à Paris (11 mars).
- Cour d'appel de Nîmes : rassemblement lors du procès de l'accident de Mikaël. L'association se constitue partie civile et prend part au procès (14 avril 2022). Les sociétés Sud Acrobatic et Eiffage Construction Gard sont définitivement condamnées.
- Rassemblement devant le ministère du travail lors de la journée internationale de la santé et de la sécurité au travail (28 avril).
- Décès de Benjamin, en Nouvelle Calédonie (3 juin).
- Cagnotte de soutien à Karine, usée par le travail.
- Décès de Jérôme, en Savoie (26 octobre).
- Alerte sur multiples accidents mortels dus aux chutes de blocs rocheux (8 décès depuis 2006).
- Soutien et présence notamment auprès de Sandrine, Marion, Fanny, Martine, Émilie, Cathy proches de cordistes morts au travail.
- Soutien notamment auprès de Jessy, Victor, Xavier, Hugo, Christophe, Karine, Kévin, Xavier, Théo, Raphaëlle, Adrien, Jean-Marc, accidentés au travail.

Axe 2 : Le soutien aux salariés dans les conflits liés au travail

- Conseils et/ou intervention dans les conflits avec leur employeur pour Manon, Matthieu, Régis, Julien, Baptiste, Arthur, Hans, Antoine, Malo, David, Christophe, Gilles, Jules, Romain, Ekatarina, Cyril, Franck, Xavier, Cyril, Hugo, Axel, Jean-Philippe, Mohamed, Victor, Yann, Gabriel, Manolo, Sébastien, Valentin, Max, Olivier, Alicia, Romain, Iason, Lucas, Joe, Régis, Antho, Arnaud, Thomas, Milou, Victor, Maverick, Nicolas, Manon, Max, Sihame.
- Tractage et rencontre avec les collègues Jarnias au dépôt. Idem sur le chantier de la tour Eiffel, où un tract spécifique était également diffusé aux collègues portugais sous statut de travailleurs détachés pour le compte de Jarnias.
- Soutien dans le cadre du lancement de procédures aux prud'hommes.
- Reconduction du service d'assistance juridique auprès d'un cabinet d'avocat afin de mieux répondre aux problématiques de droit du travail que rencontrent les cordistes.
- Diffusion d'éléments de droit du travail sur le blog et les réseaux sociaux.

Axe 3 : En amont, l'implication dans la défense des conditions de travail

- Demande de mise en place d'un code APE pour la profession cordiste auprès de l'INSEE
- Participation au championnat de France cordistes à Lyon. Avec un stand et l'intervention à la table ronde.
- Diffusion de notre Gazette des prolos au championnat des patrons.
- Lettre ouverte à FTC à propose de leur refus de soutenir la demande de code APE.
- Mise au clair de la relation entre l'asso et le syndicat Solidarité Cordistes (SYSOCO).
- Diffusion d'une étude de la Direction de risques professionnels de l'Assurance Maladie sur l'accidentologie chez les cordistes datant de 2010, et jamais publiée par FTC.
- Réunion dans les locaux la DGT dans le cadre du Plan Santé 4. Exposition des problématiques que nous rencontrons dans le métier. Plusieurs demandent sont formulées pour renforcer le cadre réglementaire des travaux sur cordes, pour obtenir un suivi statistique de l'accidentologie, pour obtenir la création de groupes de travail sur divers sujets de sécurité au travail (silo et TP notamment). Rappel du besoin criant en terme de compétences de supervision sur chaque chantier.
- Une nouvelle réunion est prévu à la DGT au printemps 2023 avec les différentes organisations patronales, les organismes de formation, et les organismes de prévention.

Axe 4 : La collecte et le partage d'informations

- Intervention de l'asso auprès des stagiaires du Greta de Die. Au menu : sensibilisation aux accidents, prévention et droit du travail.
- Animation et alimentation du blog et de la page facebook de l'association.
- Compilation et diffusion de nombreux éléments de droit fournis par des inspecteurs du travail et des avocats.
- De nombreux articles de presse et de reportages dans les médias, portant notre parole critique.
- Conseils techniques sur la rédaction du scénario d'un film de fiction sur le métier de cordistes et les accidents du travail.

Vie de l'association

- Multiples soirées débats / rencontre cordistes à Paris, Lyon et Marseille.
- AG annuelle dans l'Allier les 4 et 5 novembre.
- Journée exercices secours sur cordes avec l'association AFAST (5 novembre).